

**LOCTITE**

Numéro de Révision: 004.3

Date de sortie: 01/15/2013

**1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION**

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE SF 7625 RUST TREATMENT known as LOCTITE EXTEND 754 1GA EN</b>	<b>Numéro IDH:</b>	160802
<b>Utilisation du produit:</b>	Antirouille	<b>numéro d'item</b>	75448
<b>Raison sociale:</b>	Henkel Canada, Inc. 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	<b>Région:</b>	Canada
		<b>Votre contact:</b>	Téléphone: 905.814.6511 Téléphone d'urgence: 905.814.6511 Internet: www.henkelna.com

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE**

<b>Etat physique:</b>	Liquide	<b>Classes WHMIS de danger:</b>	D.2.B
<b>Couleur:</b>	Laiteux		
<b>Odeur:</b>	Doux		

**ATTENTION:** ENTRAÎNE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX.

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau

**Effets potentiels sur la santé**

<b>Inhalation:</b>	Légère irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau:</b>	Irritant pour la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Peut entraîner irritation grave des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Troubles gastriques.

**Conditions existantes aggravées par une exposition:** Malaises de la peau. Maladies oculaires.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Polymère	Propriété	30 - 60
Sulfate de baryum	7727-43-7	5 - 10
2-Butoxyethanol	111-76-2	1 - 5
Propanediol-1,2	57-55-6	1 - 5
Acide organique	Propriété	1 - 5
Dioxyde de silicium	7631-86-9	1 - 5

**Composants non dangereux**

Eau 30-50%

**4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**

**Inhalation:** Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

<b>Contact avec la peau:</b>	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.
<b>Ingestion:</b>	Garder la personne calme. Ne pas faire vomir. Appeler un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair:</b>	N'a pas de point d'éclair.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non applicable
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Ne brûlera pas.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients fermés pour empêcher que la pression ne monte et qu'une inflammation spontanée ou une explosion ne se produisent s'ils sont exposés à une chaleur extrême.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Néant
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone.
<b>Sensibilité aux chocs mécaniques:</b>	Non disponible
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques:</b>	Non disponible

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas porter de verres de contact. Bien laver avant manipulation. Conserver hors de la portée des enfants.
<b>Stockage:</b>	Garder le récipient fermé. Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Polymère	Rien	Rien	Rien	Rien
Sulfate de baryum	10 mg/m3 TWA	5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien
2-Butoxyethanol	20 ppm TWA	(PEAU) 50 ppm (240 mg/m3) TWA	Rien	Rien
Propanediol-1,2	Rien	Rien	10 mg/m3 TWA Aérosol	Rien
Acide organique	Rien	Rien	Rien	Rien
Dioxyde de silicium	6 mg/m3 TWA	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m3 TWA	Rien	3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.

**Remarques sur la conception des installations techniques:** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Protection respiratoire:** Généralement pas requis Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

**Protection des yeux:** Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

**Protection de la peau:** Gants de caoutchouc ou de plastique jetables.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Laiteux
<b>Odeur:</b>	Doux
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	1.95
<b>Pression de vapeur:</b>	24 mm/hg (20 °C (68°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	1.202
<b>Densité de vapeur:</b>	1.2
<b>Point d'éclair:</b>	N'a pas de point d'éclair.
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Soluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	110 g/l de l'enduit

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Néant
<b>Produits incompatibles:</b>	Aucun connu
<b>Conditions à éviter:</b>	Aucun connu

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë par voie orale des produits:</b>	LD50 (rat) > 5,000 mg/kg (Estimé)
<b>Toxicité aiguë par voie cutanée des produits:</b>	LD50 (lapins) > 2,000 mg/kg (Estimé)

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérogène
Polymère	Non	Non	Non	Non
Sulfate de baryum	Non	Non	Non	Groupe A4
2-Butoxyethanol	Non	Non	Non	Groupe A3
Propanediol-1,2	Non	Non	Non	Non
Acide organique	Non	Non	Non	Non
Dioxyde de silicium	Non	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Polymère	Rien	Aucune donnée
Sulfate de baryum	Rien	Poumon
2-Butoxyethanol	Oral LD50 (lapin) = 0.32 g/kg Oral LD50 (RAT) = 560 mg/kg Oral LD50 (RAT) = 1.48 g/kg Dermal LD50 (lapin) = 400 mg/kg Inhalation LC50 (RAT, 4 h) = 450 mg/l Inhalation LC50 (RAT, 4 h) = 486 mg/l	Sang, Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie
Propanediol-1,2	Oral LD50 (lapin) = 18 g/kg Oral LD50 (RAT) = 30 g/kg	Irritant
Acide organique	Rien	Sang, Corrosif, Irritant, Reins, Foie
Dioxyde de silicium	Oral LD50 (RAT) > 22,500 mg/kg	Poussières nuisibles

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### Information écologique:

Aucune étude spécifique n'a été réalisée par la société Henkel sur l'écotoxicité et le devenir de ce produit dans l'environnement; toutefois, des données généralement disponibles sur le produit indiquent que la libération non contrôlée dans le sol, dans l'eau souterraine, ou dans les eaux de surface peut entraîner des effets écologiques aigus et/ou chroniques, et/ou selon la quantité et la concentration libérées. La libération de composants volatils dans l'atmosphère n'entraîne aucune conséquence écologique importante, à condition que de tels rejets soient à l'intérieur des limites d'exposition stipulées dans ce document. En conséquence, toutes les mesures appropriées doivent être reprises pour éviter des rejets incontrôlés dans l'environnement; tout autre déversement accidentel ou tout rejet incontrôlé qui pourraient survenir doivent être délimités et nettoyés immédiatement conformément à la Section 6.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour les produits inutilisés uniquement.

### Méthode de rejet recommandée:

Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
Division: Rien  
Numéro d'identification: Rien  
Groupe d'emballage: Rien

**Transport aérien (ICAO/IATA)**

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
Division: Rien  
Numéro d'identification: Rien  
Groupe d'emballage: Rien

**Transport maritime (IMO/IMDG)**

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
Division: Rien  
Numéro d'identification: Rien  
Groupe d'emballage: Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Information sur la réglementation Canadienne**

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

**Information sur la réglementation des Etats Unis**

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Fiche signalétique revue. Republiée avec une nouvelle date.

**E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.**

**Préparé par:** Lou Fabrizio, Spécialiste, Affaires réglementaires

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.